

Nature et biodiversité

Vue d'ensemble des instruments européens financiers

Stratégie

Les priorités politiques sur la biodiversité, détaillées dans la communication de mai 2011 (COM(2011)244) intitulée

« La biodiversité, notre assurance-vie et notre capital naturel - stratégie de l'UE à l'horizon 2020 », sont les suivantes :

- Intégrer la conservation de la biodiversité dans les autres politiques de l'UE ; agriculture, forêts, pêches en priorité,
- Lutter contre les espèces invasives exotiques,
- Connaître et préserver les écosystèmes et les services écosystémiques (en particulier en relation avec les infrastructures de transports et d'énergie),
- Infrastructures vertes et bleues, corridors biologiques, trames,
- Préserver la biodiversité mondiale

Politique européenne

La politique européenne de l'environnement pour la période 2013-2020 est définie par le 7^{ème} Programme d'Action pour l'Environnement (PAE).

L'un des objectifs prioritaires du PAE est consacré à la biodiversité et à la nature.

Règlementation

La règlementation pour la nature qui résulte du 7^{ème} PAE est définie par la Directive Oiseaux et la Directive Habitat. Ensemble, ces deux directives forment la base du Réseau Natura 2000 : 26 000 sites en Europe qui hébergent des espèces et habitats menacés ou d'importance communautaire bénéficiant d'une protection spéciale.

En ce qui concerne la biodiversité il existe aussi un règlement sur les espèces invasives et un règlement sur les services écosystémiques qui est attendu début 2014.

Les instruments financiers

L'instrument financier est un outil, comme la réglementation, pour mettre en oeuvre les politiques européennes.

Echelle européenne

Horizon2020

Echelle régionale

R&D

Démonstration

Les instruments financiers européens

Life

FEDER (INTERREG)

FSE

FEADER

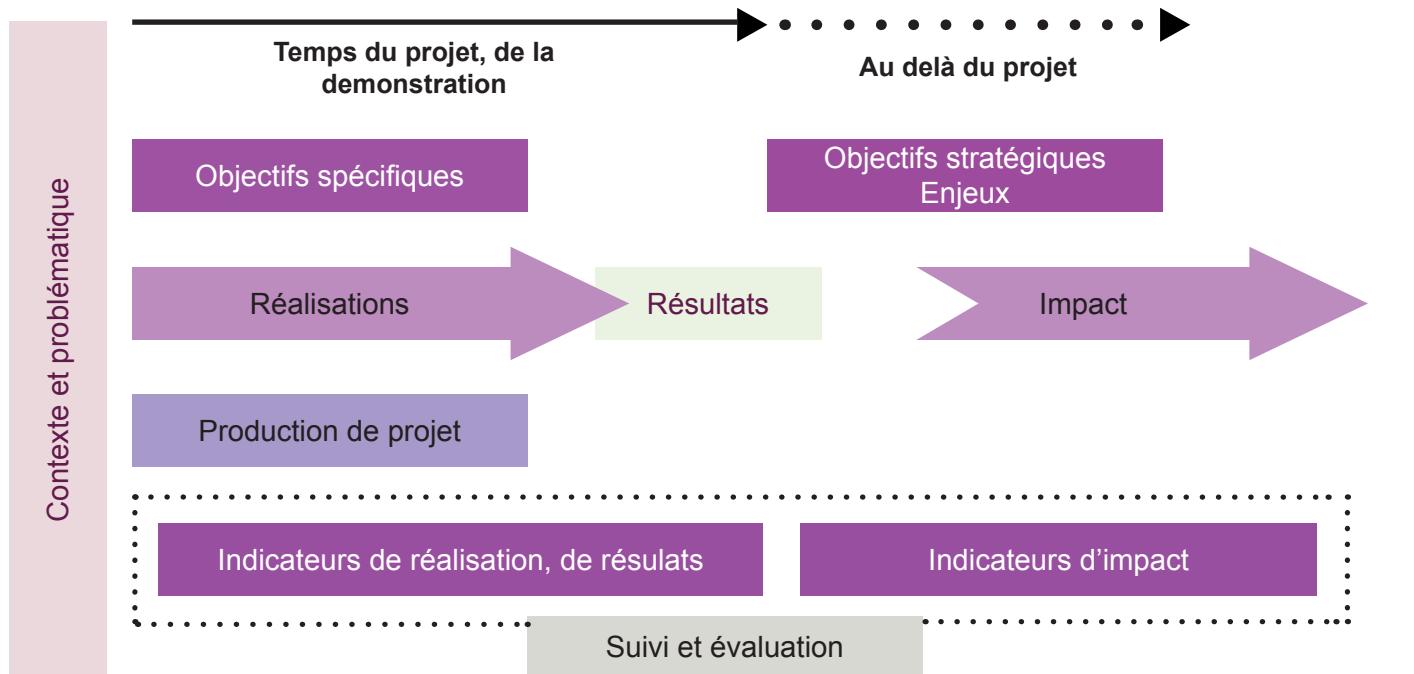
Développement

Programme	Bénéficiaires Pour qui?	Politique Mise en œuvre de quelle politique?	Type de projets	Priorités Nature et Biodiversité Quel axe/volet pertinent pour la nature et la biodiversité?	Budget 2014-2020	Points de Contacts Nationaux (PCN) Où se renseigner?
	Horizon2020 Programme cadre pour la recherche et l'innovation	Consortia européens composés au minimum de trois structures établies dans trois Etats-membres ou Etats associés différents.	Projets de recherche qui couvrent l'ensemble de la chaîne de l'innovation, depuis l'idée jusqu'au marché, et renforcent le soutien à la commercialisation des résultats de la recherche et à la créativité des entreprises	Défi sociétal 2 : la sécurité alimentaire, l'agriculture et la sylviculture durables, la recherche marine et maritime et la recherche sur les voies de navigation intérieure et la bioéconomie Défi sociétal 3 : lutte contre le changement climatique et une utilisation efficace des ressources et des matières premières: Sophie LOQUEN - sophie.loquen@ademe.fr - 33 1 47 65 21 76	- 3,8 milliards d'euros pour le défi sociétal 2 (sécurité alimentaire-bioéconomie) - 3,1 milliards d'euro pour le défi sociétal 3 (environnement-changement climatique)	Sécurité alimentaire, agriculture durable, recherche marine et maritime, bioéconomie et biotechnologies : Rafael GARCIA-VILLAR - rgarciav@toulouse.inra.fr - 33 5 61 28 51 51 Climat, efficacité des ressources et matières premières: Sophie LOQUEN - sophie.loquen@ademe.fr - 33 1 47 65 21 76 Informations sur le programme : http://www.horizon2020.gouv.fr/
	LIFE		Projets de conservation de la nature et de la biodiversité avec une dimension action de terrain	Priorités de la stratégie sur la conservation de la biodiversité : - Intégrer la conservation de la biodiversité dans les autres politiques de l'UE ; agriculture, forêts, pêches en priorité, - Lutter contre les espèces invasives exotiques, connaitre et préserver les écosystèmes et les services écosystémiques (en particulier en relation avec les infrastructures de transports et d'énergie), - Infrastructures vertes et bleues, corridors biologiques, trames, - Préserver la biodiversité mondiale,	3,06 Md€ pour la période 2014-2020 - Dont 880 Md€ pour le sous programme Climat - Dont 1,26 Md€ pour le volet Nature et biodiversité du sous programme Environnement	Point de contact au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement : lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr +33 (0)1 40 81 31 35 Informations sur le programme : http://ec.europa.eu/environment/life/
	FEDER		Etudes, inventaires, cartographies, action de restauration, actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, actions de lutte contre les espèces envahissantes	Objectifs environnementaux : promotion de la biodiversité et la protection de la nature (y compris investissement dans les sites Natura 2000), atténuation des effets du changement climatique, lutte contre les risques naturels et la réhabilitation de l'environnement physique.	Établi au niveau de chaque région	Chaque région a établi son programme opérationnel (PO). Il est donc recommandé de consulter ce programme et d'entrer directement en contact avec le service référent du Conseil Régional. Informations sur le programme : http://www.europe-en-france.gouv.fr/Configuration-Générale-Pages-secondaires/FEDER

Tous les porteurs de projet au niveau régional répondant aux priorités du programme opérationnel	Mise en œuvre de la politique de cohésion sociale et économique (développement régional)	Axe développement durable ou environnement consacré à la protection et la gestion des bassins fluviaux, zones côtières, ressources marines, eau et zones humides et qui comprennent des activités de protection de l'environnement avec une forte dimension transnationale.	Établi au niveau de chaque région	<p>Site du Ministère de l'Agriculture : http://agriculture.gouv.fr/pac-developpement-rural-leader</p> <p>Site de la DG Agriculture : http://europe.eu/legislation_summary/agriculture/general_framework/160032_fr.htm</p> <p>Informations au niveau régional: taper l'Europe s'engage en _____ (votre région)</p>
INTERREG (FEDER)	Projets de coopération avec d'autres régions européennes. Il existe trois types de coopération ; transfrontalière (A), transnationale (B) et interrégionale (C).			<p>Site Officiel : http://www.fse.gouv.fr/</p> <p>Site de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/est/home.jsp?langId=fr</p>
FSE	Tous les porteurs de projet au niveau régional répondant aux priorités du programme opérationnel	<p>Le FSE soutient les projets des organismes publics ou privés visant les priorités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter les travailleurs et les entreprises aux évolutions économiques ; - favoriser le retour et le maintien dans l'emploi ; - intégrer les personnes défavorisées et lutter contre les discriminations dans l'emploi ; - améliorer le système d'éducation et de formation ; - promouvoir les partenariats et renforcer la capacité des services publics, des partenaires sociaux et des ONG en matière d'accès au marché du travail. 	Fonds directement versés aux organismes de formation, collectivités locales, associations	<p>Informations au niveau régional : taper l'Europe s'engage en _____ (votre région)</p>
	Acteurs du monde agricole et forestiers et du milieu rural			<p>Au moins 25% du budget du FEADER doit être consacré à des projets qui soutiennent la gestion foncière et qui améliorent l'environnement.</p>
				<p>L'axe 2 du FEADER est « l'amélioration de l'environnement et de l'espace rural »; il finance l'amélioration des pratiques agricoles en vue d'un effet global sur la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau. Il vise également à prévenir les risques naturels et à maintenir l'activité agricole en zones défavorisées par l'indemnité compensatoire et peut notamment financer des actions de mise en oeuvre du réseau Natura 2000 agricole et forestier.</p> <p>L'axe 3 du FEADER (qualité de la vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale) peut également soutenir des projets nature et biodiversité sous l'angle de l'animation (des documents d'objectifs de Natura 2000 par exemple), ou l'intégration d'actions en faveur de la biodiversité dans le développement économique local telle que la création de micro-entreprise ou par le tourisme.</p>
			FEADER	

Méthodologie de montage de projet

Projet : ensemble d'actions intégrées et cohérentes => Les workpackages



Bon à savoir

Comment bien dimensionner son projet ?

- une problématique européenne,
- un objectif, des résultats, un impact
- du contenu technique, détaillé
- des productions,
- une durée, un planning cohérent
- un budget et un rapport coût/bénéfice,
- des partenaires et un partenariat fiables

Plus d'information sur
www.enviropea.com
Contacts:

Jean-pierre Dutrige
+33 (0) 1 42 93 21 96
enviropea@enviropea.com

enviropeA

Un conseil: parler du problème, de l'objectif, des enjeux environnementaux avant de parler de votre projet

natureparif
Agence régionale pour la nature et la biodiversité

île de France